

# Ford-Blanquefort : le plan de sauvegarde de l'emploi rejeté

21h15, le 28 janvier 2019 , modifié à 21h55, le 28 janvier 2019

La non-homologation de ce plan était ardemment espérée par les syndicats. © NICOLAS TUCAT / AFP

**La Direction du travail (Directe) a annoncé lundi à l'industriel Ford qu'elle ne validait pas son "plan de sauvegarde de l'emploi" pour le site emblématique de Blanquefort, en Gironde.**

[Le plan de sauvegarde de l'emploi \(PSE\) de Ford pour son usine de Blanquefort](#), qui emploie quelque 850 personnes près de Bordeaux, a été rejeté lundi par l'administration, donnant ainsi un répit au projet de rachat de l'entreprise par Punch à Strasbourg.

**Ford "prend acte" mais ne fait pas de commentaire.** Cette "décision", a expliqué sans détailler la préfecture dans un communiqué, "a pour objectif de sécuriser l'ensemble des parties, en pointant la non-conformité de la procédure". Interrogé par l'AFP, Ford s'est contenté de prendre "acte de la décision de la Dirrecte (la Direction du Travail qui a notifié son refus de validation) sur le plan social soumis par Ford Aquitaine Industries", sans vouloir faire plus de commentaire.

"Une bonne nouvelle" pour les syndicats. Selon une source gouvernementale, cette décision laisse une quinzaine de jours à Punch pour apporter les éléments qui manquaient encore pour "muscler son offre de reprise", notamment des lettres d'intention de clients. Pour Philippe Poutou, délégué CGT de Ford, "c'est une bonne nouvelle, ça va obliger Ford à revoir sa copie et à étudier plus sérieusement le projet de reprise par Punch défendu par les salariés". "Cela nous donne quelques semaines de plus pour renforcer les chances de sauver l'usine", a-t-il ajouté à l'AFP.

**Une offre de reprise refusée en décembre.** Le constructeur américain avait annoncé il y a près d'un an sa volonté de se désengager de l'usine de boîtes de vitesses implantée en 1972. Il avait refusé en décembre un offre de reprise de la société franco-belge basée à Strasbourg Punch-Powerglide, pourtant appuyée par l'État et les syndicats, offre permettant de conserver environ 400 emplois.